

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2020-29**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2, L. 746-4, L. 756-4, et L. 766-4 ;

Vu le projet de décret renforçant l'application des mesures de gel des avoirs et d'interdiction de mise à disposition ;

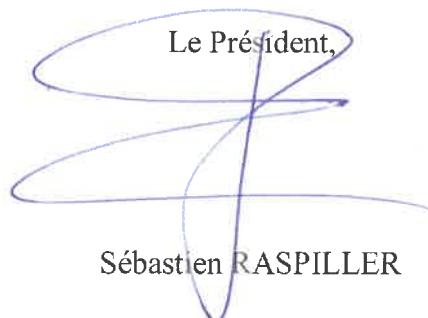
Ayant été consulté par voie écrite, l'urgence ayant été constatée par un courrier du président en date du 21 juillet 2020,

**Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.**

Fait le 28 juillet 2020.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER